



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25450>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-25450**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU DE RENNES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION STATIQUE SANS INTERRUPTION DES ETABLISSEMENTS DU GHT HAUTE-BRETAGNE

Description : Le présent marché public a fait l'objet d'une première consultation lancée le 13/11/2024 (avis BOAMP n° 24-128507 et avis JOUE n°693262-2024, rectifié le 18/11/2024 par l'avis BOAMP n°24-130389 et avis JOUE n°705624-2024). Dans la mesure où l'acheteur a besoin de redéfinir son besoin, la procédure a été déclarée sans suite pour un motif d'intérêt général. La procédure est relancée sous forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. La présente consultation est allotie et comporte 2 lots : Lot 1 : Maintenance des installations d'alimentation statique sans interruption du Centre Hospitalier de Fougères Lot 2 : Maintenance des installations d'alimentation statique sans interruption du Centre Hospitalier de la Guerche de Bretagne. L'attribution sera effectuée lot par lot, sachant que les opérateurs économiques ne peuvent pas présenter d'offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les prestations pouvant être commandées sont décrites dans les CCTPs propres à chaque lot. Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public pour le lot 1 : 75 000 euros HT Montant maximum pour toute la durée du marché public pour le lot 2 : 17 000 euros HT Le marché public est mono-attributaire. Le marché public comprend : - une part de prestations prévisibles conclue à prix global et

forfaitaire ; - une part de prestations non programmables conclue à prix unitaires. Pour le lot 1 : La part de prestations prévisibles correspond aux prestations suivantes : Maintenance préventive systématique, mise en oeuvre selon un calendrier annuel, comprenant la fourniture et le remplacement de toutes pièces d'usure (systématique tel que ventilateur et filtres et petits consommables) conformément aux recommandations constructeurs. Le titulaire devra prévoir une visite annuelle par équipement ; Maintenance préventive conditionnelle, comprenant la fourniture et le remplacement de toutes pièces d'usure ou défectueuses conformément aux recommandations constructeurs ; Mise en place d'un service d'astreinte (hotline) 5/7 jours (du lundi au vendredi) et de 8 heures 15 à 17 heures 30 hors jours fériés en capacité de gérer les actions correctives; Formations utilisateurs (électriciens des établissements). La part de prestations non programmables correspond aux prestations suivantes : Fourniture et remplacement des batteries ; Maintenance corrective (palliative et curative) : remise en état de l'installation à la suite d'une défaillance ou d'un sinistre comprenant la fourniture de pièces détachées, main d'oeuvre et déplacement; Propositions d'amélioration Pour le lot 2 : La part de prestations prévisibles correspond aux prestations suivantes : Maintenance préventive systématique, mise en oeuvre selon un calendrier annuel, comprenant la fourniture et le remplacement de toutes pièces d'usure (systématique tel que ventilateur et filtres et petits consommables) conformément aux recommandations constructeurs. Le titulaire devra prévoir une visite annuelle par équipement ; Maintenance préventive conditionnelle, comprenant la fourniture et le remplacement de toutes pièces d'usure ou défectueuses conformément aux recommandations constructeurs; Maintenance corrective (palliative et curative) : la main d'oeuvre et le forfait de déplacement sont inclus dans la part prévisible; Mise en place d'un service d'astreinte (hotline) 5/7 jours (du lundi au vendredi) et de 8 heures 15 à 17 heures 30 hors jours fériés en capacité de gérer les actions correctives; Formations utilisateurs (électriciens des établissements). La part de prestations non programmables correspond aux prestations suivantes : Fourniture et remplacement des batteries; Maintenance corrective (palliative et curative) : remise en état de l'installation à la suite d'une défaillance ou d'un sinistre comprenant la fourniture de pièces détachées sur devis. Le coût de la main d'oeuvre et le forfait de déplacement sont inclus dans le forfait Le marché public est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de un (1) an et pour une durée de validité maximale de quatre (4) ans.

Identifiant de la procédure : 23f2f7bf-e611-40c3-a635-2b3ed7c3a50b

Identifiant interne : GHT2025-05

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50532300 Services de réparation et d'entretien de générateurs

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance des installations d'alimentation statique sans interruption du Centre Hospitalier de Fougères

Description : L'ensemble des prestations devant être réalisées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50532300 Services de réparation et d'entretien de générateurs

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du Code de la commande publique

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 60,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 75,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une visite sur site facultative pour le lot 1 est prévue. Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de Mr Frandeboeuf Téléphone : 02-99-17-72-27 ou Mail : PFRANDEBOEUF@ch-fougères.fr

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Le chiffre d'affaire global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaire liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices

Description : DC1 ET DC2

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les références au regard de prestations similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années.

Description : DC1 ET DC2

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public

Description : DC1 ET DC2

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont décrits au RC

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont décrits au RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719663&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719663&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Greffe du tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Maintenance des installations d'alimentation statique sans interruption du Centre Hospitalier de la Guerche de Bretagne.

Description : L'ensemble des prestations devant être réalisées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50532300 Services de réparation et d'entretien de générateurs

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du Code de la commande publique ;

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 17,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une visite sur site facultative pour le lot 2 est prévue. Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de Mr Hervé Téléphone : 02-99-96-18-30 ou Mail : Julien.HERVE@ch-vitre.fr

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Le chiffre d'affaire global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaire liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices

Description : DC1 ET DC2

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les références au regard de prestations similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années.

Description : DC1 ET DC2

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public.

Description : DC1 ET DC2

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont décrits au RC

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont décrits au RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719663&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719663&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé

contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU DE RENNES

Numéro d'enregistrement : 26350007600017

Adresse postale : 2 rue Henri Le Guilloux

Ville : Rennes cedex 9

Code postal : 35033

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : maud.le.menn@chu-rennes.fr

Téléphone : +33 2 99 28 42 01

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Greffe du tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 contour de la motte

Ville : Rennes cedex

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : +33 223212828

Télécopieur : +33 299635684

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1ffd5b18-34b2-4279-a815-a4f8e76d8e61 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/03/2025 à 17:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2025